

Dimanche 24 février 2019, 24èmes 30 Bornes de ST-PAËR, course individuelle ou en relais par équipe de 3, organisée par l'association "Les 30 Bornes de ST-PAËR" (Municipalité, Entente Mt-St-Aignan/Maromme et Bénévoles) avec l'aide de l'association "St-Paër en Fête".
Une **Marche de 11,5 km** complète le programme.

Départ (et arrivée) sur la place de St-Paër: - du 30 Km **ET** du Relais à **10:00** puis de la **Marche à 10:10**.

Marche solidaire pour l'association LA VIE SELON LILI (7 km) à 09 :30: il ne s'agit pas d'une compétition. Donc pas de classement, pas de chronométrage et pas de certificat médical à produire. Engagement possible via notre site (www.30bornes.co) ou sur place.

Participation de 10 € reversée à LA VIE SELON LILI. Possibilité de faire un don.

Droits d'engagement: Engagement et paiement possibles en ligne : www.30bornes.co

16 € pour le 30 kms individuel(le)s (demi-tarif pour les étudiants et les demandeurs d'emploi soit 8 € sauf le jour de la course), 33 € par équipe pour le relais et 9 € pour la marche. Majorations pour les **inscriptions sur place possibles de 8:15 à 9:45** le dimanche matin selon les tarifs respectifs suivants : **20 €, 39 € et 11 €.** **Tarif de la pasta-partie : 7 €**

Tarifs de groupe à partir de 10 inscrits quelle que soit la distance: 14 € sur le 30 km, 30 € par équipe, 8 € sur la marche et 6 € pour la pasta-partie. Pas d'engagement par téléphone.

Le droit d'engagement garantit: *le dossard, la sécurité (médecin, cibistes, secouristes de l'ADPC, motards de l'ANEC,...), le ravitaillement, le tee-shirt technique, l'accès au massage et la participation au tirage au sort de lots de valeur.*

En cas d'annulation de la course pour diverses raisons de sécurité, les informations seraient communiquées par voie de presse et/ou sur les ondes de France Bleu Normandie.

Si l'annulation survient le jour de la course, toutes les dispositions ayant été prises pour accueillir les coureurs, les droits d'engagement resteraient acquis à l'organisation.

Dossards: à retirer le **samedi 23 février de 14:00 à 18 :00** dans la salle polyvalente et le **dimanche 24 février à partir de 08 :15.** Inscriptions possibles le samedi sans majoration.

Balisage et chronométrage: Balise au 1er km puis **tous les 2 km** sur le 30 KM **et la Marche.** Indication du dernier km et des derniers 400 m. Temps de passage au 1er km. Chrono sur la ligne d'arrivée.

Meneurs d'allure (Athlètes de l'EMSAM): **2:00 ; 2:15 ; 2:30 ; 2:45 ; 3:00.**

Les meneurs d'allure entrent dans les classements et de fait dans la grille des primes.

Temps limite de passage au 24^{ème} km fixé à: 3 :00. *Merci de votre compréhension.*

Catégories: - 30 km: à partir des Espoirs H et F nés en 97-99 jusqu'aux Masters H et F nés en 79 et avant. - Relais (équipe de 3) et Marche: à partir des Cadets H et F nés en 2002-2003.

Accueil et assistance: - parking - vestiaires - salle de repos - médecin - secouristes de l'ADPC - VSAB - motards de l'ANEC – Kinés – Ravitaillement -

Assurance: - Responsabilité civile: organisateurs couverts (police n° 141777251)

- Individuelle Accident: les licencié(e)s bénéficient des garanties liées à leur licence; il incombe aux autres participant(e)s de s'assurer personnellement.

- **Les accompagnateurs à vélo ou tout engin motorisé sont interdits par l'organisation.**

Remises des prix: A partir de **13:30** dans la salle polyvalente:

30 KM : coupes individuelles et pour les 3 premières équipes de 5 sur le 30 KM (Challenge Eric GUILHOT). Classements et récompenses pour toutes les catégories.

RELAIS : challenge Eric GUILHOT et coupes, lots (équipements sportifs et de loisirs)

Classements par équipes : **les 3 premières au scratch**, les 2 premières par **entreprises**, par équipes **mixtes** et par équipes **Féminines**.

MARCHE : lots (équipements sportifs et loisirs), coupes. Classements **Jeunes, Vétérans 1.2.3.4 H & F, scratch H et F. Résultats et récompenses sur la place vers 11 :30.**

- **Déguisement :** récompenses aux **3 meilleurs déguisements**.

- Tee-shirt **technique** remis à chaque participant.

- **Tirage au sort** de lots de valeur **parmi les dossards enregistrés jusqu'au samedi 18 :00.**

(Gros lot : week-end Relais-Château d'une valeur de 500 €). Lots à retirer le jour même.

Primes : (cumulables)

Scratch H & F : 1er 300 € - 2^{ème} 250 € - 3^{ème} 200 €. **SF & SH :** 100 € - 75 € - 50 € /

M1 F & H : 100 € - 75 € - 50 € / **M2 F & H :** 100 € - 75 € - 50 € / **M3 F & H :** 100 € - 75 € - 50 € -

M4 H & F : lots aux 3 premier(e)s.

Lots pour le Relais et la Marche: Equipements sportifs, bons d'achat, ... **1500 € au total.**

Records: Primes de 100 € pour l'établissement d'un nouveau record sur le 30KM individuel (H et/ou F), sur le Relais (scratch) et sur la Marche (H et/ou F). Pour mémoire : A. BOUGRA en 1 :37 :20 (2003), Y. OUBOUHOU en 1 :54 :56 (2012) et HAVRE A.C. en 1 :37 :43 (2005).

Marche: F. DESJARDINS (R2MA) en 45 :52 (2016) et A-Gaëlle RETOUT en 52 :16 (2012).

Pasta-partie: Repas complet servi à partir de 12:30 dans la salle polyvalente en même temps que la remise des prix. Participation de 7 €*. Il est conseillé de s'inscrire par avance (voir le bulletin d'engagement). *) Tarif de groupe : voir **Droits d'engagement**.

Information : *L'Entente Mont-Saint-Aignan/Maromme, co-organisatrice des 30 Bornes, propose le dimanche 23 juin 2019, la 6ème édition du TRAIL DE L'EAU en Forêt Verte – La Bretèque. Tous les renseignements prochainement disponibles sur le site de l'Entente www.emsam.athle.org*